

Mairie d'Ussel
 Département de la Corrèze
 République Française

DECISION MUNICIPALE n° D20240305-027

	Service	Juridique et Administration Générale	
	Matière	1.1.3	Commande publique - marchés publics - services
Objet	Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement		
Numéro	Marché n° 2024I03		
Attributaire	SARL COLIBRIS VRD		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'article R. 2123-1, 1° du code de la commande publique ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

- Considérant la nécessité de procéder aux travaux d'assainissement ;

Décide,

Article 1 : De conclure le marché de maîtrise d'œuvre n° 2024I03 avec :

La SARL COLIBRIS VRD, 34 avenue Ribot - 19100 BRIVE LA GAILLARDE
Pour un montant de 135 682.50 € HT (tranche ferme + deux tranches optionnelles).

Article 2 : Le délai d'exécution du marché est de 18 mois pour la tranche ferme et 15 mois pour chaque tranche optionnelle.

Article 3 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 5 mars 2024.

Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze



Christophe ARFEUILLÈRE